



WWW.LOIRE.FR

LOIRE

magazine

PORTRAIT

Daniel Kawka :
Tout pour la
musique...
contemporaine

ZOOM

Des spécialistes
pour redorer
votre blason



LA RENTREE DU CONSEIL GENERAL



DOSSIER

► 9 à 12

La rentrée du Conseil général

Economie, emploi, culture, enseignement, transports, techniques de l'information et de la communication, voirie, environnement, sports...

Pour cette rentrée, le Conseil général continue d'innover dans la plupart de ses domaines de compétences pour améliorer la vie quotidienne et le cadre de vie de tous les habitants du département.

ZOOM

4 et 5

Des spécialistes pour redorer votre blason



AU FIL DE LA LOIRE

6 à 8

L'actualité de votre département

DETENTE

13 à 20

L'Agenda de vos sorties



INFOS JEUNES

21

- **Miossec brûle les planches**
- **Alors, ça vroom ?**

VIE ÉCONOMIQUE

22 et 23

- **Johnson contrôle le marché de la bougie**
- **Pinguely-Haulotte : une entreprise qui monte, qui monte...**



EN DIRECT DU CONSEIL GÉNÉRAL

24

Extraits des commissions permanentes de juin et juillet.

QUESTION/RÉPONSE

25

L'eau coule-t-elle... de sources ?

A LIRE

26

- **Le joyau dans la fleur de lotus**
- **La Burle**
- **L'enseignement secondaire au XIX^e siècle**
- **Le pays forézien : 1890-1930**

DECOUVRIR

27

- **Neuf parcs et jardins ouverts au public**

INITIATIVES

28

- **Pélussin, capitale du Pil'art**
- **L'enfance en danger**
- **Moneo, la carte qui gagne du terrain**
- **Téléthon, c'est déjà demain !**

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS

29

PORTRAIT D'HIER

30

Louis Lépine, l'inventeur du concours d'inventeurs

PORTRAIT D'AUJOURD'HUI

31

Daniel Kawka : tout pour la musique... contemporaine



Pascal Clément, Ancien ministre, Président du Conseil général

DANS LE RESPECT DES HOMMES ET DES IDÉES

La loi du 27 février 2002 portant sur la démocratie de proximité oblige les revues des collectivités locales comme les Conseils généraux à l'ouverture d'une tribune de libre expression réservée aux groupes politiques siégeant au sein de l'Assemblée départementale.

Loire Magazine, vous le savez tous, n'a jamais été une revue inspirée par un parti pris. J'ai toujours souhaité préserver ce rôle d'information locale et de promotion de l'Institution départementale qui, dans mon esprit doit caractériser ce type de média.

C'est bien volontiers que notre Assemblée départementale s'est pliée à la nouvelle loi par une délibération du 27 mai dernier.

Si cependant la politique doit prendre pied dans le magazine du Conseil général, j'espère que cela se fera dans le respect des hommes et des idées, sans concession peut-être, mais sans démagogie non plus.

LOIRE MAGAZINE

Directeur de la publication : Marie-France Delahaye • Crédits photo : cg42, Christophe Mathevet, Amis du Rail du Forez-Ph. Valla, © Concours Lépine, Christian Ganet • Conception Réalisation : Senel Communication • Diffusion : La Poste • Tirage : 323 000 exemplaires • Dépôt légal : 3^e trimestre 2002 • Conseil général de la Loire : Hôtel du Département - 2, rue Charles de Gaulle 42022 SAINT-ETIENNE CEDEX - Tél : 04.77.48.42.78 - Site internet : <http://loire.fr>



Le saviez-vous ? Les Archives départementales abritent, dans leurs locaux stéphanois, la Conférence permanente d'héraldique de la Loire. Une appellation bien mystérieuse. En fait, elle désigne un groupe de spécialistes qui conseillent les communes – voire les particuliers – souhaitant adopter un blason. Découverte de cette conférence d'érudits.

DES SPÉCIALISTES POUR REDORER VOTRE BLASON

Les communes de la Loire sont de plus en plus nombreuses à souhaiter se doter d'un blason comme emblème officiel. Une volonté, de nos jours tout à fait pacifique (voir encadré), mais qui doit répondre à des règles très précises et très codifiées, avec un vocabulaire archaïque vraiment particulier qui mêle des expressions et des mots anciens : « de gueules », par exemple, signifie en langage héraldique, de couleur rouge... « sable », c'est le noir !

DES SPÉCIALISTES «CHEVRONNÉS»

Pour aider les communes dans leur projet (recherches, dessin, code des couleurs, forme de l'écu...), cette Conférence permanente d'héraldique a été créée en 1998. Présidée par le directeur des Archives départementales, elle est composée de 10 spécialistes en la matière issus d'associations généalogiques ou historiques représentant les 3 arrondissements du département. La Conférence est chargée de recenser les demandes des communes. La démarche est ensuite simple. Après rencontre avec le



“

La règle est qu'un blason soit lisible, c'est-à-dire simple, au graphisme épuré, et esthétique...

”

maire et recherche des éléments à considérer (domaine économique, géographique, histoire, patrimoine...), la Conférence propose plusieurs projets de blasons à la commune en tenant compte, bien évidemment, des souhaits exprimés. La règle est qu'un blason soit lisible, c'est-à-dire simple, au graphisme épuré et, bien sûr, esthétique.

ET, C'EST GRATUIT !

Quand le choix est fait, la Conférence adopte le blason et le transmet, pour avis, à la commission nationale d'héraldique du Ministère de la Culture. Il ne reste plus au Conseil municipal qu'à prendre une délibération... Et à utiliser son nouveau blason, comme bon lui semble.

A noter que les travaux de la Conférence permanente sont entièrement gratuits, de la première visite au maire jusqu'au dessin final. Les blasons conçus sont évidemment libres de droits.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Nadine Saura
Archives départementales de la Loire
6, rue Barrouin - 42000 Saint-Etienne
Tél. : 04 77 93 58 78



Blason de la famille Damas, Forteresse de Couzan.



QUAND LES ÉCUS S'EXPOSENT

La Conférence d'héraldique de la Loire organise une exposition qui présente la genèse d'un blason, son utilisation dans la vie quotidienne (monnaies, ornementation commerciale, cartes à jouer, calendriers...) et par les communes... Ainsi que les différents blasons réalisés depuis sa création. Seront aussi à découvrir, une collection de sceaux et divers panneaux pédagogiques (héraldique napoléonienne, ecclésiastique, communale...).



Jusqu'au 8 novembre 2002 aux Archives départementales,
6 rue Barrouin - Saint-Etienne Tel : 04 77 93 58 78

LE BLASON COMMUNAL

Le blason communal est l'emblème colorié de la communauté vivante des habitants. Il est une belle marque de personnalisation. Toute commune peut adopter un blason, par simple délibération du Conseil municipal. Elle peut l'utiliser sur le papier à lettre, dans la salle du Conseil, sur des auto-collants, panneaux décoratifs, drapeaux, tee-shirts...

Très souvent, les communes cherchent à composer leur blason d'après les armoiries d'anciens seigneurs ou dignitaires ecclésiastiques. Toutefois, ces anciennes armoiries ne disent pas grand-chose à nos contemporains. Il est plus intéressant d'en chercher les éléments dans l'actualité, la situation naturelle ou géographique, ou même imaginer un avenir souhaité. C'est pourquoi la Conférence d'héraldique de la Loire est à leur disposition pour les guider et les conseiller dans leur choix.



Plafond de la salle d'assemblée du Conseil général.

Un peu d'histoire

Le blason est né sur les champs de bataille du XII^e siècle ! Portant des casque (ou heaumes) cachant leur visage, les chevaliers ne pouvaient être reconnus dans la mêlée des combats. Ils ornèrent donc leur bouclier de couleurs ou de figures animales, végétales, astrales, géométriques... Ces signes devinrent fixes et héréditaires. Un système d'identification qui se répandit dans toutes les classes de la société médiévale, les collectivités et qui parviendra jusqu'à nous, en s'adaptant à toutes les époques.

L'usine du Fraisse : MI-MUSÉE, MI-GALERIE



Ouvert de 14h à 18h tous les jours jusqu'à fin septembre, puis le week-end uniquement, à compter du 1^{er} octobre.
Rens : 04 77 24 94 56

A la limite de la Loire et du Puy-de-Dôme, dans la région de Noirétable, le petit hameau Le Fraisse abrite une ancienne usine à caisses dont les différents appareils fonctionnaient grâce à une machine à vapeur... jusqu'en 1960, date de l'électrification du système.

A l'abandon depuis sa fermeture il y a 22 ans, l'usine a été réouverte, au début de l'été, sous la forme d'un musée et d'une galerie. Une activité artistique et pédagogique y est menée de façon originale. Interactive, la visite est animée par un jeu de questions/réponses. Des expositions de peintures, photos ou sculptures sont aussi visibles dans ce lieu original.

QUAND LES « SENIORS » FONT CLIC !

« Le Carrefour Gérontologie » des cantons de Boën, Montbrison, Noirétable, Saint-Georges-en-Couzan, mis en place en 1998 grâce à une convention de partenariat entre le Conseil général, la CRAM, la MSA, les mairies de Montbrison et Boën, le centre hospitalier de Montbrison, l'hôpital local de Boën, l'ADMR, l'AIMV, l'Association Familles Rurales, se transforme en «CLIC», Centre Local d'Information et de Coordination.

Ce lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour les personnes de plus de 60 ans, pour les « aidants » et les professionnels a installé son siège social dans les locaux de la Maison de Retraite de Montbrison. Son but : améliorer l'information et l'orientation des personnes et de leur famille, retarder l'installation de la dépendance, permettre le maintien à domicile dans des conditions optimales, favoriser la cohérence des interventions.

Trois autres CLIC existent dans la Loire, à Roanne, à Saint-Etienne et dans la vallée du Gier.
Rens : 04 77 96 72 19



MONTROND-LES-BAINS, OU LE LIFTING D'UNE VILLE

Il y a un peu plus de deux ans, la commune de Montrond-les-Bains lançait un vaste programme d'investissement de 8,65 M€, dont un million financé par l'Etat, les Fonds Européens et le Conseil général.

Déjà célèbre pour son château, son casino et ses thermes, la ville n'a eu de cesse que de ren-

forcer son accueil touristique. C'est ainsi qu'elle a récemment inauguré l'ensemble de ses nouveaux équipements :

Les Forézielles : un espace culturel et un lieu de séminaires. Dotés de plusieurs salons de réception et d'une salle de spectacles, les nouveaux bâtiments abriteront, cette année, une riche saison culturelle.

L'Espace muséographique au château : situé dans l'enceinte, un nouveau musée replonge le visiteur dans le Moyen-Age et la Renaissance... personnages en costumes, reconstitution de pièces et de la vie à cette époque (la faune, la flore...).

La R.N. 82 : la traversée de Montrond a été réaménagée.

L'Hôtel de Ville : un grand chantier de rehabilitation de la mairie a été réalisé.

Le parking situé juste en face du Casino, sur la Place Claude Brossat a été refait.

Et l'école maternelle a été agrandie... pour cause d'expansion démographique.



DISTINCTIONS DANS LE DESIGN

Deux jeunes, fraîchement diplômés de l'Ecole des Beaux-arts de Saint-Etienne, lauréats du 14^e Janus de l'industrie... Un label national délivré chaque année par L'Institut Français de Design, parrainé par le Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur.

Mathieu Perney, 25 ans, originaire de l'Ain, monte actuellement un projet professionnel à Saint-Etienne, car la demande est importante. « Plein de choses bougent à Saint-Etienne au niveau du design ». La rencontre avec le milieu industriel et des maisons d'édition d'objets l'a mis sur la voie de concrétiser des marchés dans la métropole stéphanoise et en Rhône-Alpes.

Quant à Bérénice Coupin, 26 ans, elle habite dans le Pas-de-Calais. A la recherche d'un emploi, elle espère beaucoup des contacts qu'elle a pu avoir avec les professionnels rencontrés lors du Janus de l'Industrie.



De la Cyberloire... aux trains de rêves

A l'entrée de la Foire de Saint-Etienne, le stand du Conseil général a été consacré à la Cyberloire. Un univers dédié aux multimédias qui a informé le visiteur sur « quand » et « comment » le département sera connecté à l'Internet d'ici 2004. Un passage obligé pour savoir ce qu'est une ligne à haut débit, un cybercentre et un cyberbureau (Cf introduction du dossier)

Du 20 au 30 septembre, cette 54^e édition a fêté les 175 ans de la 1^{ère} ligne de chemin de fer Saint-Etienne - Andrézieux. L'occasion rêvée de prendre place à bord de la Marc Seguin, première locomotive à vapeur à avoir parcouru ce tracé, de pénétrer dans le décor d'une gare Belle Epoque ou encore de se projeter dans les déplacements de demain.

18 COMMUNES POUR UN CIRCUIT VTT



Pas moins de 820 km de circuits, divisés en 40 parcours et 20 départs, c'est « l'Espace VTT du Massif des Bois-Noirs » situé aux confins des Régions Auvergne et Rhône-Alpes, entre trois départements, la Loire, l'Allier et le Puy de Dôme. Il a été pensé pour que chaque individu puisse pratiquer ce sport-loisir à son niveau et profiter du lieu de détente et du paysage, des sites remarquables et des panoramas hors du commun.

La grande capacité d'accueil existante permet de disposer de commerces, d'hôtels, de gîtes, de camping et de restaurants. Les vététistes peuvent partir des bourgs suivants : Les Salles, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Marcel d'Urfé, Champoly, Saint-Priest-la-Prugne, Chausseterre, Juré, Saint-Romain d'Urfé, La Tuilière, Noirétable, Cervières.

Site internet : <http://www.membres.lycos.fr/massifboisnoirs/>

LE CHIFFRE

3.000



Telle est la longueur en kilomètres du réseau hydrographique de la Loire, tous bassins versants confondus (Monts du Forez et de la Madeleine, Monts du Lyonnais et du Beaujolais) auxquels s'ajoutent, à l'Est, les rivières qui prennent leur source dans le Rhône et au Sud du massif du Pilat, celles qui s'orientent vers les départements voisins.

Lhybride : 8^e ÉDITION DU GUIDE ROANNAIS



La Mairie de Roanne est-elle ouverte le samedi matin ? Où trouver une voiture de location ? Où se débarrasser de ses déchets ? Que faire ce week-end ? Comment connaître le programme de cinéma ? Quel restaurant choisir pour un repas agréable ? Où trouver des

produits régionaux ? Où sortir ce soir ? Telles sont les questions que l'on peut se poser et auxquelles on a souvent du mal à répondre. Ouvrage dynamique, drôle, et gai, Lhybride, lui, y répond facilement grâce à ses milliers d'adresses et de numéros de téléphones, répartis en 106 rubriques.

Les horaires d'ouverture, des tests réalisés en fonction de l'accueil, du service, de la qualité et des prix aident le lecteur dans ses choix. Il est disponible, gratuitement, en mairie, à l'Office de tourisme, la Chambre de commerce et divers magasins.

Une version plus dense existe même pour les touristes qui comporte, en plus, des rubriques sur l'hébergement, les manifestations... Disponible dans les points presse, librairies et offices de tourisme du Roannais, cette version est vendue 5 €.



Le bœuf... en toute confiance

Le département de la Loire est le premier de Rhône-Alpes en terme de cheptel bovin. La Chambre d'agriculture de la Loire et le Conseil général ont mis en place une action auprès des écoles afin de rassurer les consommateurs... Une intervention programmée autour de temps forts : une vidéo, un livret pédagogique, un atelier débat, une visite de ferme. Plus de 50 classes ont ainsi pu profiter de cette opération. Un site internet (www.pasfollelavache.com) favorise le dialogue entre les enfants et le grand public et jette une passerelle entre les différentes écoles : les enfants échangent leurs idées, leurs témoignages...



Concours Photo

La malette de dégustation des vins de la Loire revient à Madame Annie Estrade de Montbrison pour son superbe cliché... à donner le vertige... du viaduc de Saint-Symphorien de Lay. A vous de sillonner le département et de nous envoyer vos coups de cœur... sur pellicule pour participer à notre prochaine sélection. Il suffit d'envoyer vos clichés à Loire Magazine « Concours Photo » 2 rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Etienne cedex, sans oublier de mentionner vos nom, prénom, adresse et de préciser « libre de droit » au dos de vos envois.

LE CYBERSITE DE SAINT-ETIENNE ÉLARGIT SON CHAMP D'ACTION

Centre de ressources consacré au développement des entreprises par l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), le Cybersite existe depuis plus de deux ans. Plusieurs services, entièrement gratuits, aident les entreprises à se familiariser avec les nouvelles notions des TIC. Soucieux de proposer des actions plus ciblées en fonction des secteurs d'activité, des métiers ou de la taille des entreprises, le Cybersite met en place, cet automne, une série de services pour attirer l'attention des

entreprises qui ne se sentent pas encore concernées et susciter leur intérêt en parlant de ce qui les touche plus directement. C'est ainsi que les artisans et les très petites entreprises seront particulièrement concernés. Une base de données de « références », constituée de témoignages d'entreprises, des ateliers par secteur d'activité et par métier sera prochainement mise en place.

Par ailleurs, le Cybersite lance des journées et des soirées et même des petits déjeuners « ThémaTIC ».

Rens : 04 77 79 21 69



Jean-Claude Bérutti



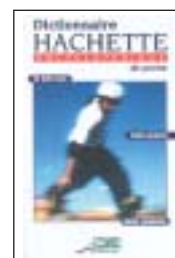
François Rancillac

LE DUO DE LA COMÉDIE

Jean-Claude Bérutti et François Rancillac se partagent la direction de La Comédie de Saint Etienne. Ils ont souhaité être « deux » pour offrir plus de présence, plus de diversité, plus de disponibilité notamment lors des mises en scène (l'un se consacre à un spectacle, l'autre dirige l'entreprise culturelle qu'est la Comédie). Dans un souci de faciliter l'accès au théâtre, ils ont créé la carte *Pass-relle*, ils proposent également d'accompagner les créations-maison de rencontres, de films, de lectures, de répétitions publiques, voire de spectacles en appartement. Leur première saison s'est ouverte récemment, le programme propose des créations réalisées par les nouveaux directeurs et des pièces écrites par Victor Hugo, Marivaux, Shakespeare.

Renseignements au 04 77 25 01 24

Opération dictionnaire : 4e édition



Cette année encore le Conseil général offre un dictionnaire de poche à tous les collégiens entrant en classes de 6^e. Un ouvrage utile de 50.000 mots et noms communs complété par un encart central de 8 pages qui présente notamment une carte d'identité du département de la Loire, l'institution départementale et quelques personnalités qui ont marqué nos pages d'histoire.

Economie, emploi, culture, enseignement, transports, techniques de l'information et de la communication, voirie, environnement, sports... Pour cette rentrée, le Conseil général continue d'innover dans la plupart de ses domaines de compétences pour améliorer la vie quotidienne et le cadre de vie de tous les habitants du département.

Son « cahier de textes »... au fil des pages.

La rentrée du Conseil général

NOUVELLES TECHNOLOGIES

La Cyberloire : des TIC pour tous !

Le défi relevé par le Conseil général dans le cadre du programme TIC sur trois ans vise donc à développer une véritable culture numérique accessible par le plus grand nombre. Pour atteindre cet objectif, il s'est engagé dans une démarche particulièrement innovante et reconnue par les institutions sur le plan régional et national comme un exemple à suivre. D'ici 2003, des services de connexion « haut débit » seront disponibles au sein de chaque canton, favorisant ainsi l'accès aux autoroutes de l'information. De plus, pour permettre aux habitants d'em-

prunter ces « autoroutes » avec plus de facilités, une trentaine de Cybercentres, « auto-écoles » de l'Internet, seront ouverts dans les deux prochaines années sur l'ensemble du département.

L'Internet révolutionne tous les secteurs d'activité, publics ou privés. Telle agence de voyage développe ses ventes et touche une nouvelle clientèle par ses services en ligne ; tel artisan connecté sur la « toile » trouve de nouveaux fournisseurs ou de nouveaux clients ; les entreprises recrutent leur personnel ; les collégiens accèdent à des banques documentaires multimédia ; les établissements publics améliorent l'information au citoyen...

Dans ce contexte, 5 projets pilotes de « Cyberbureaux » seront développés par le Conseil Général d'ici la fin de l'année 2002. Il s'agira d'environnements de travail interactifs offrant des services de production et de partage de documents multimédia, de communications (messagerie, forums) et d'information (salle de rencontre virtuelle, panneau d'affichage virtuel, vie de l'organisation...), accessibles par une simple liaison Internet.

Sont concernés :

- les associations d'entreprises, pour faciliter l'échange d'information entre leurs membres (veille technologique, veille commerciale et marketing, services communs...)
- les collèges et l'enseignement supérieur : pour doter les enseignants et les élèves d'outils performants (bureau virtuel, gestion de parcours d'apprentissage, accès à des ressources documentaires, formation à distance)
- les collectifs, pour simplifier la gestion du territoire, participer à l'information et à l'expression du citoyen (tourisme, informations territoriales, téléprocédures...)



La Cyberloire a été officiellement lancée fin septembre à la Foire de Saint-Etienne.

Cet événement a confirmé la prise de conscience de la part du Conseil général des enjeux pour la Loire des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui permettent de décupler, en volume et en vitesse, la circulation de l'information.



COÛT DE LA CYBERLOIRE
2002-2004

- 15 millions d'euros investis
sur trois ans.

ECONOMIE

Quatre nouvelles actions sont mises en place pour favoriser l'emploi des jeunes, soutenir les adultes en recherche d'emploi, promouvoir des filières méconnues ou encore aider à la transmission d'entreprises. Des initiatives à suivre.

Une bourse pour des contrats d'alternance

Le Conseil général a mis en place une « Bourse de Contrats d'alternance » pour faciliter à la fois la mise en relation des entreprises avec les jeunes, la formation et l'emploi des jeunes, du CAP au Bac + 5. Pour cela, il vient d'adresser une plaquette à près de 500 entreprises pour les sensibiliser aux avantages de cette initiative.

Renseignements pour les entreprises :
N° Vert 0 800 42 42 22

Des contrats de qualification adultes pour RMistes

Constatant que les bénéficiaires des mesures de soutien des Contrats de qualification adultes (+ de 26 ans) et des CIE ne sont pas légion, le Conseil général a décidé de participer au financement et au suivi des contrats signés par les entreprises avec des allocataires du RMI.

Renseignements : Service Emploi
Insertion par l'Economie – 04 77 48 41 10 ou 43 52



SPORT

Championnats du Monde d'Athlétisme : un Challenge des collèves

50 jeunes ligériens – 40 athlètes et 10 arbitres – auront le grand privilège d'assister pendant 3 jours à Paris, aux Championnats du Monde d'athlétisme en août 2003. Un grand challenge départagera les meilleurs durant l'année scolaire 2002-2003

La Loire et l'athlétisme, c'est une grande histoire d'amour. On se souvient que Saint-Etienne a accueilli, en juillet dernier, les Championnats de France. Depuis plusieurs années, le Conseil général entretient des liens étroits de partenariat avec la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). Or, en 2003, les Championnats du Monde ont lieu à Paris. Une occasion que n'a pas manqué de saisir le Conseil général pour sensibiliser les jeunes ligériens à cette discipline sportive

et leur permettre d'assister, après sélection, à cet événement sportif exceptionnel, du 27 au 29 août. Au programme : deux journées de compétition et visite de Paris.

Le « Challenge-collège », organisé par le Conseil général, la FFA et l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), est ouvert aux jeunes cadets (nés en 1987), minimes (nés en 1988-1989) et benjamins (nés en 1990-1991) possesseurs d'une licence FFA ou UNSS.

Aide à la reprise d'entreprise

70 % des chefs d'entreprise du département de la Loire ont plus de 50 ans. et d'ici 5 ans, ils seront un millier âgé de plus de 55 ans ! La reprise d'entreprise représente donc un enjeu pour notre département dont le tissu économique est essentiellement constitué de PMI et PME. En s'associant à l'OP-CAREG (Organisme Paritaire Collecteur Agréé de la Région Rhône-Alpes), le Conseil général a souhaité mettre en place, dès le mois d'octobre, une formation en contrat de qualification d'un an destinée à de futurs repreneurs d'entreprise.

Une transmission mal, voire pas du tout préparée, est une fois et demi plus risquée. Une telle formation va donc permettre d'accompagner les candidats, de la conception du projet jusqu'à la reprise effective, et d'aider les entreprises à préparer leur transmission d'activité en toute confiance et sécurité.

Une initiative innovante qui associe théorie, pratique et relationnel entre cédant et repreneur et pour laquelle la Loire est département pilote.

Renseignements :
N° Vert 0 800 42 42 22



Pour une maîtrise de l'énergie

Dans le cadre de sa politique de maîtrise des énergies et du développement des énergies renouvelables, le Conseil général, en liaison avec le Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL), organise, le 11 octobre dans ses locaux, une demi-journée d'information pour sensibiliser les maîtres d'ouvrage (communes, communautés de communes... mais aussi maisons de retraite ou d'accueil de personnes handicapées subventionnées par le Conseil général) et les maîtres d'œuvre (architectes, bureaux d'études...).

La politique du Conseil général en la matière entend donc bien favoriser les économies d'énergie et la recherche de solutions renouvelables, « payantes » à longue échéance en terme d'environnement, bien sûr, mais aussi génératrices d'emplois et de développement local.

Dans sa charte pour l'environnement de la Loire, le Conseil général prévoit diverses actions, comme l'utilisation et la gestion de l'énergie dans les équipements communaux, la maîtrise de l'énergie dans le parc immobilier départemental, l'encouragement aux énergies renouvelables (éolienne, solaire, géothermie...) et l'énergie-bois pour lequel il se mobilise tout particulièrement cette année. Au programme : soutien financier aux bâtiments de stockage et signature d'une convention d'animation et de développement de ce type d'énergie avec Héliose.



Assainissement individuel : « Brancher » les Maires !

C'est la loi. En matière d'assainissement, les collectivités locales auront en charge, à la fin 2005, le contrôle des travaux neufs et du bon entretien des installations en matière d'assainissement individuel, à savoir les fosses toutes eaux et les épandages lorsque le tout-à-l'égout n'existe pas. Face à cette échéance, bien des communes rurales – dont près de 20% de la population sont concernés – se posent nombre de questions sur les aspects techniques, juridiques et financiers de ce nouveau service public.

Outre la coordination assurée par sept emplois jeunes, une demi-journée d'information est prévue le 15 octobre prochain à Savigneux, en collaboration avec l'association des Maires de France, pour apporter un maximum de réponses aux élus locaux.

SOCIAL

Nouveau ! Un Fonds Logement Unique

La Convention sera signée dès cette rentrée. A partir du 1^{er} octobre, toutes les aides financières liées au logement seront coordonnées et regroupées en un Fonds Logement Unique (le FLU). Un grand « plus » pour simplifier les démarches et le paiement des bénéficiaires, souvent en grande difficulté sociale.

« Toute personne ou famille rencontrant des difficultés particulières du fait d'une situation de précarité a droit à une aide de la collectivité pour améliorer son accès, préserver son maintien dans le logement ou encore pour prévenir les coupures d'énergie, d'eau et de téléphone... ». Conformément à la loi relative à la lutte contre les exclusions, la nouvelle charte a donc pour objet de créer, dans le cadre du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées, un Fonds Logement Unique qui regroupera les différentes aides attribuées par le Fonds Solidarité Logement, le Fonds d'Accès à l'Energie, le dispositif Solidarité Eau et celui relatif à la prise en charge des dettes téléphoniques.

LES PARTENAIRES DU FLU

• Le Conseil général • L'Etat • Les Caisses d'allocations Familiales de Roanne et Saint-Etienne • L'ASSEDIC de Saint-Etienne • EDF-GDF • Le Syndicat Préfectoral des Distributeurs d'Eau • France-Telecom Pays de Loire-Bresse-Beaujolais

La convention vise à :

- permettre une approche globale des situations des ménages en difficulté dans l'accès ou le maintien dans le logement ;
- instaurer un fonctionnement territorialisé pour traiter les demandes au plus près des demandes ;
- simplifier l'attribution des aides par un traitement global ;
- améliorer la coordination des interventions des différents partenaires sociaux.

OÙ S'ADRESSER ?

Le Fonds Logement Unique, dont la compétence est départementale, repose sur 5 commissions d'attribution: les Commissions Logement Unique (CLU) de Saint-Etienne, du Gier-Pilat, de l'Ondaine, de Montbrison-Forez et du Roannais. Elles sont chargées d'assurer le traitement administratif et social des dossiers présentés en commission et de mettre en œuvre le suivi des décisions.

Renseignements : Direction de la Protection Sociale – Service Insertion Logement – Tel : 04 77 49 91 78.

VOIRIE

Mention spéciale pour les ponts

3 600 km de routes départementales ! La Direction de la Voirie Départementale du Conseil général ne connaît pas de trêve pour aménager les carrefours, entretenir les routes, rectifier des tracés et aménager des bourgs comme actuellement à Saint-Romain-le-Puy et Crainvilleux cette année...

Le pont de la Vourdiat qui enjambe la Loire en amont du barrage de Ville-rest date de la construction du barrage, il y a une vingtaine d'années. Ses poutres métalliques méritaient d'être repeintes. Le choix de la couleur verte répond à une volonté d'intégration dans la végétation environnante. Afin de ne pas polluer le site, les produits de sablage pour le décapage ont été récupérés – quelque 60 tonnes – et mis en décharge. L'opération qui s'achève aura nécessité pas moins de... 25 tonnes de peinture !

Le viaduc de Chessieux, un peu au Sud de la Vourdiat date, lui, d'un siècle. Le chantier qui démarre va permettre de conforter ses piles en pierres. Comme elles sont en partie dans l'eau, il faut profiter d'une baisse du niveau du barrage pour intervenir. Durée du chantier : un an. Quant au petit pont – particulièrement étroit – de Limonne, en limite de l'Ardèche, il s'est écroulé l'hiver dernier, interdisant la circulation. Son remplacement par un ouvrage préfabriqué, plus large est en voie d'achèvement. Pour respecter le site, il sera entièrement habillé de pierres. La circulation sera rétablie pour l'automne.

EDUCATION

Faire découvrir la Loire aux collégiens

Le Conseil général a décidé d'aider les collèges publics et privés à transporter les collégiens sur des sites emblématiques du département. Sur la base de 3 classes par établissement et par an, il prendra à sa charge 70% du coût du transport. L'idée n'est pas de faire faire simplement du tourisme aux élèves, mais bien de participer à une animation pédagogique. Après traitement des premiers dossiers, les sorties démarreront d'ici la fin de l'année.

Les sites remarquables*

- **Environnement** : le grand Couvert de Lospinasse, l'Ecopôle du Forez, la Maison de l'eau à Marlies et la Réserve de Biterne à Arthun
- **Culture** : le centre des Arts et du Patrimoine de Pommiers-en-Forez, la Batie d'Urfé, le site historique de Charlieu, le musée d'Art Moderne et le musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne
- **Sportif** : ski de piste de Chalmazel, ski de fond à Saint-Victor-sur-Loire et canoë-kayak à Saint-Pierre-de-Bœuf.

* Liste susceptible d'évoluer en cours d'année



l'Ecopôle du Forez.

Des travaux tous azimuts dans les collèges

La construction et la maintenance des collèges sont de la compétence du Conseil général. Sur l'agenda de rentrée de la Direction de l'Education, des travaux d'entretien des bâtiments mais aussi de réaménagement d'espaces scolaires, tels que le pôle « sciences-technologie » du collège « Puits de la Loire » à Saint-Etienne, les classes de technologie du collège « Les Bruneaux » à Firminy, la salle de restaurant du collège « Le Palais » à Feurs.

Parallèlement, cinq chantiers importants sont en cours. Visite...

- au collège **Jacques Prévert** à Andrézieux-Bouthéon, un double objectif a été fixé : la rénovation des bâtiments et la réorganisation des espaces, pour un meilleur fonctionnement de l'enseignement. Après la restructuration des secteurs « centre de documentation et d'information », « informatique », « administration », « pôle artistique », les travaux de réaménagement du 2^e étage pédagogique sont en cours de réalisation.
- A Boën, le collège « **L'Astrée** » est totalement reconstruit et ceci dans le cadre de la construction d'une cité scolaire collège-lycée. Le nouveau bâtiment « collège » est livré pour cette rentrée scolaire, seule, la demi-pension est à terminer, ce qui sera réalisé d'ici les vacances de La Toussaint.
- le collège « **Le Dorlay** » à La Grand-Croix bénéficie d'un réaménagement complet de l'entrée de l'établissement, du centre de documentation et d'information ainsi que du secteur « vie scolaire ». L'ensemble sera disponible au mois de novembre prochain.
- A Riorges, le collège « **Albert Schweitzer** » connaît une véritable restructuration. La première phase concerne la construction d'un bâtiment de demi-pension et de technologie, qui sera accessible aux élèves à la rentrée. Alors que ce chantier se poursuit par la partie « bâtiment pédagogique », celui du collège « **Emile Falabrègue** » à Saint-Bonnet-le-Château, démarre par la construction d'une nouvelle demi-pension.

CULTURE

Prix Honoré d'Urfé : à vos plumes !

Le Conseil général a créé un concours littéraire, pépinière de nouveaux auteurs, couronné par le Prix Honoré d'Urfé du roman amoureux. Bien naturel, quand on sait que le premier roman d'amour est né sur les berges du Lignon, en Forez. Inventeur d'une veine créatrice, Honoré d'Urfé y écrivit *l'Astrée*, roman phare et... fleuve du XVII^e siècle. Destiné à tous les écrivains de langue française, ce prix est décerné à une œuvre manuscrite inédite par un jury représentatif du monde des Lettres. Les personnes qui désirent concourir au prix Honoré d'Urfé du roman d'amour doivent en faire la demande écrite au Conseil général de la Loire - Direction de la Culture, Concours littéraire - 2, rue Charles de Gaulle - 42000 Saint-Etienne. En retour, ils recevront un exemplaire du règlement. Le lauréat de ce concours littéraire se verra attribuer, outre le Prix Honoré d'Urfé, la somme de 4 500 € et bénéficiera de l'édition de son manuscrit par les Editions de la Table Ronde.



MUSIQUE CONTEMPORAINE : Boulez fait un festival

Pierre Boulez est né à Montbrison en 1925. Il est considéré comme l'une des plus éminentes personnalités musicales du XX^e siècle et de ce début du XXI^e. Créateur de génie qui a bouleversé l'ordre musical établi, il a ouvert des horizons sonores nouveaux, inouïs, qui s'inscrivent dans la lignée d'illustres musiciens tels Beethoven, Berlioz ou Debussy. Le Conseil général a décidé de rendre un hommage mérité et pérenne au « compositeur » Boulez en lui dédiant désormais un festival annuel. Le premier événement international de cet ordre aura lieu du 18 au 24 novembre. (Voir notre Supplément)

Attention, les manuscrits doivent parvenir au Conseil général avant le 1^{er} janvier 2003.



Des jouets pour faire des heureux
Si vous voulez effectuer une bonne action pour « Les Amis des Enfants du Monde », qui vient en aide à des enfants dans une douzaine de pays à travers le monde, venez à la foire aux jouets de Firminy les 2 et 3 novembre 2002.

Depuis quelques mois, cette association a recueilli des jouets divers en bon état (vélos, jeux de sociétés, électroniques, livres, peluches...), qui seront revendus lors de cette foire à des prix intéressants.

Le bénéfice de cette vente permettra de financer cette année un projet d'aide en Ethiopie à destination d'enfants sans parents qui seront pris en charge par des familles d'accueil.



MIOSSEC BRÛLE LES PLANCHES

Après trois albums acérés, le Rennais à la voix rauque et cassée Christophe Miossec reprend la route avec Brûle, sa dernière galette. En concert, parce qu'il a quand même une réputation de boïssans-soif à cultiver, l'auteur – (parfois) compositeur – interprète révélé en 1995 par *Non, non, non (je ne suis plus saoul)* ne se départit pas de sa cervoise et de ses T. Shirts troués. Ce n'est pas par irrévérence,

c'est juste que ses combats sont bien loin des diktats de l'apparence : dénonciation de la politique sociale, plaidoyers antimilitaristes, encouragement à la tolérance vis-à-vis de l'homosexualité...

Même si ça ne se voit pas toujours, Miossec aime la scène : la grande (il a notamment fait l'Olympia en 1997), mais aussi et surtout les petites. Pour preuve, année après année, il arpente les villes, à la rencontre de son public. Comme quoi, malgré une notoriété grandissante, il n'a pas oublié que c'est bien lui qui en est à la source. Ce qui est bien la moindre des choses pour un ancien journaliste de Ouest-France.

Miossec, le 25 octobre à Saint-Chamond. Renseignements auprès de l'Agora au 04.77.31.04.41

L'Université Jean Monnet bien «notée» par ses étudiants

En 1992, Le Monde de l'Education commandait une enquête de satisfaction auprès des étudiants des 71 sites universitaires de France, dont Saint-Etienne. Dix ans plus tard, l'Université Jean Monnet a souhaité renouveler l'initiative, afin de comparer l'évolution des réponses des étudiants. 570 jeunes (soit 5 fois plus qu'en 1992) ont ainsi été interrogés autour des mêmes thématiques, pour un maximum d'objectivité. Alors ? L'échantillon (évidemment représentatif) de sondés se déclare à 88 % « tout à fait satisfait » ou « plutôt satisfait » de la qualité de l'enseignement, à 78 % de l'ambiance générale, à 79 % de l'équipement technique, à 79 % de la bibliothèque universitaire, à 90 % des sports... Seules réserves : les locaux qui ne dépassent pas les 54 % de satisfaction et le stationnement, très problématique du côté de Tréfilerie.

Néanmoins les résultats de l'enquête s'avèrent plus qu'encourageants puisque 72,5 % des étudiants consultés en 2002 s'estiment satisfaits de leur université, contre seulement 49,5 % dix ans plus tôt.

A ce rythme, on devrait frôler la perfection d'ici à 2012 !

ALORS, ÇA VROOM ?

Le 12^e Trophée du Conseil général de la Loire de karting se tiendra le 10 novembre prochain sur la piste de Montravel, à Villars. Les essais libres (et inscriptions) auront lieu le samedi 9 novembre, de 10h à 18h30. L'essentiel du programme se déroulera le dimanche : essais de carburation dès 8h, briefing aux pilotes à 9h, chronos de 9h15 à 10h20, manches qualificatives de 10h30 à 12h30 et pré-finales et finales de 14h à 19h.

La grande attraction de la manifestation sera sans aucun doute la présence de Sébastien Chetail, de l'AS Karting Villars, soutenu par le Conseil général et vainqueur de la 1^{ère} course du Championnat d'Europe à Ampfing (Allemagne) dans la catégorie ICC 125 m³ devant plus de 80 concurrents venus de

toute l'Europe, le 12 juin dernier. Mais, le jeune auvergnat aura fort à faire le 10 novembre pour s'imposer devant ses copains de l'ASK et les meilleurs pilotes des ligues Auvergne et Rhône-Alpes, lesquels mettront un point d'honneur à lui tenir la dragée haute. Le « régional de l'étape », bien que grand favori

de l'épreuve, aura toutefois besoin de vos encouragements. A vos agendas !

12^e Trophée du Conseil général de la Loire de karting, 10 novembre sur la piste de Montravel, à Villars.

Stationnement sur le parking visiteurs du centre commercial.

Entrée : 3 euros.

Tél : 04 77 74 55 96



Johnson Controls, le 1^{er} fabricant de bougies d'allumage sur le marché français, est installé dans la Loire, à Chazelles-sur-Lyon, en lieu et place de Sagem, depuis 2001.

Johnson contrôle le marché de la bougie

Johnson Controls Automotive Electronics (J.C.A.E.) produit 80 millions de bougies par an réparties en 1 200 références. Son site de production, basé à Chazelles, fait partie des trois plus grandes usines d'Europe et fabrique environ 350 000 bougies par jour. Tourné vers l'international, le groupe Johnson Controls, dont le siège se situe à Milwaukee, aux Etats-Unis, exporte plus de 50 % de sa production vers 80 pays, sur l'ensemble des cinq continents, tandis que 10 % de cette production est destinée à la pre-

mière monte en Europe, c'est-à-dire aux voitures neuves. Ceci fait donc du groupe un des principaux fournisseurs des constructeurs automobiles mondiaux. Parmi ses clients citons, en effet, Citroën, Peugeot, Renault, Volvo, Audi, Mercedes, Opel, Porsche et Volkswagen.

LA QUALITÉ AVANT TOUT

Cette reconnaissance mondiale, Johnson Controls la doit notamment à un contrôle qualité méticuleux : plus de 500 points de contrôle interviennent ainsi au cours de la production. De plus, dès la conception des moteurs, les ingénieurs de J.C.A.E. travaillent avec les constructeurs automobiles pour mettre au point la bougie de demain...

“

Le groupe exporte plus de 50% de sa production vers 80 pays sur l'ensemble des cinq continents

”



UN VECTEUR D'EMPLOIS

Lors du rachat de Sagem, au 1^{er} octobre 2001, l'effectif de Johnson Controls s'élevait à 350 personnes. A la fin juin dernier, il était déjà passé à 416 salariés et le groupe annonce encore des embauches d'ici la fin de l'année.

L'entreprise se porte donc bien et ce ne sont pas les Ligériens qui s'en plaindront... Les métiers de J.C.A.E. sont regroupés dans trois domaines différents : l'assemblage, la métallique et la céramique. D'ailleurs, la société recherche activement des régleurs, débutants ou confirmés... A vos CV et lettres de motivation.



JOHNSON CONTROLS

Le groupe en chiffres

- Effectif (site de Chazelles) : 416 salariés, dont :
 - 31 ingénieurs
 - 261 ouvriers
 - 24 administratifs
 - 82 techniciens
 - 18 agents de maîtrise
- Effectif (monde) : 110 000 personnes
- Production / an (Chazelles) : 80 millions de bougies (2001) ; prévision 2002 : + de 90 millions
- Production / jour (Chazelles) : 350 000 bougies
- Sites : plus de 500 usines dans le monde
- Chiffre d'affaires (monde) : 18,4 milliards de dollars

Repères

- 1898 : Louis Renault demande à son ami d'enfance, M. Eyquem, de fabriquer des bougies d'allumage pour ses véhicules
- 1938 : L'entreprise KLG s'implante à Chazelles-sur-Lyon
- 1963 : KLM et Eyquem sont rachetées par Labo Industrie, qui regroupe l'ensemble des activités de fabrication de bougies à Chazelles-sur-Lyon
- 1988 : Labo Industrie entre dans le groupe allemand Fuchs
- 1996 : Fuchs est intégré dans le groupe Sagem
- 2001 : Sagem est intégré dans le groupe Johnson Controls

Pinguely-Haulotte, le 3^e constructeur mondial de nacelles élévatrices de personnes et plates-formes automotrices, basé à L'Horme dans la Loire, s'est



vu décerner, le 31 mai dernier, le Prix spécial de la Performance commerciale à l'occasion du Congrès national des Dirigeants commerciaux de France (DCF). L'occasion de revenir sur les performances de cette entreprise ligérienne en pleine... ascension.

Pinguely-Haulotte Une entreprise qui monte, qui monte...

“ Innovation, savoir-faire, qualité, maîtrise des coûts, respect des délais, le groupe se positionne dans une logique de développement durable ”

Tout en poursuivant sa pénétration sur la zone Europe, Pinguely-Haulotte conquiert tranquillement le monde. En 2001, le groupe a ainsi franchi une étape décisive dans son développement en s'implantant commercialement à Baltimore, aux Etats-Unis. D'autant qu'il a aussi créé deux autres filiales au Brésil et en Suède (Göteborg), ainsi qu'un bureau de représentation à Singapour. Ces installations à l'international ont d'ailleurs confirmé la volonté de la société de porter à près de 15 % de son chiffre d'affaires 2002 la part du secteur hors Europe.

2001, «ANNÉE HISTORIQUE»

Pour la confirmation du positionnement mondial du groupe, mais aussi pour la conception de 10 nouveaux modèles au

cours de l'exercice, 2001 demeurera donc une « année historique » pour Pinguely-Haulotte, du propre aveu de ses dirigeants. Sans compter que l'année a été rythmée par un certain nombre d'autres satisfactions, telles la création d'un nouveau site de production au Creusot (Saône-et-Loire) et la certification Iso 9001 de l'établissement de L'Horme – aussi bien dans le domaine industriel que dans le domaine commercial.

TOUJOURS PLUS HAUT

Aujourd'hui, l'entreprise commercialise plus de 40 modèles destinés à une clientèle très diversifiée : BTP, Industrie, plates-formes logistiques, GMS, collectivités locales.

Très active en matière de Recherche et Développement, elle a, en outre, souhaité rapprocher le Bureau d'études des différents sites de production. Une décentralisation positive, motivée par la volonté « d'adapter toujours plus ses produits à la demande de sa clientèle » et qui a notamment permis de spécialiser les unités R&D par ligne de produits.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2001 : 246,5 M€ (soit + 44 % par rapport à 2000)

Innovation, savoir-faire, qualité, maîtrise des coûts, respect des délais, le groupe se positionne dans une logique de développement ambitieuse. « Aller plus haut, toujours plus haut », tel pourrait donc être le leitmotiv du 3^e fabricant mondial de nacelles élévatrices.

Le Prix spécial de la Performance commerciale

Organisés par les D.C.F. en partenariat avec la revue Action Commerciale, Camif entreprise, Cap Gemini Ernst et Young, le Crédit Agricole et France Telecom, les Trophées DCF sont décernés par des personnalités du monde de l'entreprise dans 4 catégories distinctes : la performance commerciale, l'environnement, les hommes et les femmes et le prix spécial. Avec les autres lauréats nationaux, Pinguely-Haulotte s'est vu décerner le Prix Spécial en raison de ses performances commerciales au regard d'actions exemplaires et innovantes qui concourent à la compétitivité de l'entreprise.



Eglise de Charlieu.

Extraits des séances plénières de juin et juillet.

ENVIRONNEMENT

Décharge de Villers : il faut réhabiliter !

Sur la communauté de communes de Charlieu perdurait une décharge d'ordures ménagères, une ancienne carrière à ce jour comblée, dont la fermeture intervenait fin juin. Il est donc nécessaire de réhabiliter définitivement ce site et d'y réaliser un aménagement paysager. Le Conseil général subventionnera l'opération.

Des actions paysagères

Pour offrir un cadre de vie préservé, le Conseil général mène une politique d'aide à l'intégration paysagère, et soutient donc diverses actions menées tant par des particuliers (enduits et coloration de toitures, rejointoiements, réhabilitations de façades, empiérement de chemins, plantations...) que par des communes ou communautés de communes.

Entretenir nos monuments historiques

Il est bien naturel de vouloir conserver notre patrimoine architectural. C'est pourquoi le Conseil général a voté toute une série de travaux d'entretien. Quelque 23 châteaux, églises, ponts, commanderies, prieurés et chapelles sont concernés.

L'accueil et l'animation de nos campagnes

En avril dernier, le Conseil général avait autorisé plusieurs opérations concernant des équipements ruraux d'animation à Ailleux, Essertines-en-Chatelneuf, Lupé, Saint-Bonnet-le-Courreau et Cordelle. Cette fois, il vient de subventionner l'extension de la salle d'animation de La Bénisson-Dieu, construite il y a plus de 15 ans et qui nécessite des améliorations, notamment l'agrandissement de la cuisine et le remplacement du chauffage. Côté accueil et hébergement en milieu rural, le Conseil général a choisi de subventionner 13 dossiers de création de gîtes ou chambres d'hôtes.

Un rendez-vous régulier. Tous les mois, la Commission permanente du Conseil général prend des décisions, notamment celles qui relèvent de l'application des différentes aides départementales. Elle assure, en effet, le suivi et l'exécution des initiatives votées par le Conseil général.

EDUCATION

Collèges au cinéma

Le Conseil général a reconduit sa participation à l'opération « Collège au cinéma » qui porte sur la prise en charge des billets d'entrée des 3 séances et sur une aide forfaitaire au transport pour les élèves devant se rendre dans une salle éloignée du collège. Il a même, cette année, augmenté sa subvention pour financer la hausse du prix des entrées et a donné priorité aux projets proposant la candidature de classes situées en milieu rural ou en Réseau d'Education Prioritaire.

En tout, l'opération concernera 43 collèges publics et 19 privés, soit 237 classes.

Une antenne de « Sup Optique » à Saint-Etienne

Le Conseil général participe à la création à Saint-Etienne d'une antenne de l'Ecole Supérieure d'Optique, plus connue sous le nom de Sup Optique, pour mettre en place la formation concernant l'option de 3^e année dont le thème général est l'Optique et l'Industrie et se fait en alternance. De plus, un laboratoire d'optique appliquée est installé pour répondre aux demandes des industriels ayant à

développer des recherches d'optique instrumentale. Le secteur le plus important est l'industrie automobile, par exemple, Renault avec le traitement optique de pare-brise et Valéo avec les capteurs de pluie ou de brouillard.

Travaux dans les écoles

Le Conseil général a voté le financement d'opérations de grosses réparations, installations neuves de chauffage central et acquisitions de matériel de cantine dans les bâtiments scolaires du 1^{er} degré de quelque 23 communes ligériennes.

SOCIAL

Pour la prévention spécialisée

Le Conseil général a signé 15 Contrats d'Intervention Territorialisés avec 5 associations de Prévention Spécialisée ayant pour objectifs la présence sociale et le travail de rue, l'accompagnement social et éducatif, l'intervention éducative et sociale et l'action partenariale. Les crédits ont été répartis entre les zones de Roanne, Saint-Etienne, Vallées du Gier et de l'Ondaine ainsi que le Forez.

Maison de retraite de Jonzieux : on restructure

Pour résoudre les problèmes de fonctionnement de la maison de retraite de Jonzieux et d'assurer la sécurité et le confort de ses pensionnaires, il a été décidé de procéder à la réhabilitation de 2 bâtiments et à la démolition du 3^e sur l'emplacement duquel sera construit un nouvel édifice. La capacité d'accueil de 46 lits n'est pas modifiée. Le Conseil général participe au financement de ce projet et à l'acquisition de mobiliers.

Si la France possède en son souterrain 60 % de l'eau potable qu'elle consomme, la Loire a un sol très pauvre en eau, puisque 72 % de l'eau consommée est en grande partie collectée dans des barrages. L'eau que nous buvons emprunte des parcours divers. C'est un élément rare et non pas une nature abondante : il faut l'épargner de tout gaspillage... et penser à récolter les eaux de pluie pour arroser les jardins ! Vulnérable, elle est très préservée : on surveille sa qualité, et si besoin est, on la traite.

L'EAU COULE-T-ELLE...DE SOURCES ?

L'eau en chiffres

DANS LA LOIRE :

- La longueur des canalisations dans le département avoisine les 11 000 km
- 166 structures communales ou intercommunales distribuent de l'eau.
- 308 200 abonnés
- La consommation moyenne par abonné est de 120 m³ par an.
- 700 réservoirs ou châteaux d'eau assurent la sécurisation de la distribution et la régulation du débit.
- 6,25 M€ en 2001 de subventions attribuées par le Conseil général aux collectivités publiques rurales pour les travaux d'eau et d'assainissement dont 40 % pour le traitement et la distribution d'eau potable.

LE CAPTAGE

Dans le département, on compte environ 500 captages publics. Ils peuvent intervenir sur divers éléments :

- une source dans la campagne,
 - une prise d'eau dans une rivière,
 - une réserve d'eau dans un barrage,
 - un puits creusé dans le sol.
- Une fois que l'on a déterminé le point de captage, il faut le protéger pour le préserver de tout risque de pollution.

On peut par exemple :

- mettre une clôture fermée à clef autour du point de captage,
- interdire certaines pratiques agricoles qui pourraient, à plus ou moins long terme, générer des problèmes de qualité d'eau.
- faire inscrire toutes ces obligations dans des documents officiels (cadastre, documents d'urbanisme) pour que ces réglementations aient une pérennité dans le temps...

LA QUALITÉ

Les défauts et les traitements :

- *L'agressivité* : de par les terrains qu'elle traverse, l'eau est dite « douce », ce qui se traduit



- *Nitrates ou pesticides* : leur présence élevée est liée à l'activité humaine, tant agricole que domestique, et aux précipitations atmosphériques. Il n'existe pas de traitement pour la dénitrification dans la Loire, mais on procède à un mélange avec une eau dont les caractéristiques sont conformes aux normes.

LE STOCKAGE

On met en place des stockages d'eau potable prête à la consommation, car la consommation n'étant pas régulière dans une journée, il faut prévoir une certaine réserve pour satisfaire les besoins des usagers. C'est ainsi que des réservoirs ou des châteaux d'eau sont prévus à cet effet. Cependant, étant donné que l'eau vit et peut se dégrader, la réserve doit correspondre à une période d'autonomie d'eau traitée de deux jours seulement.

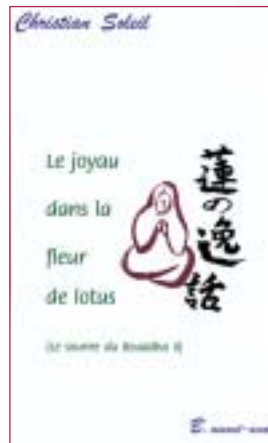
LE TRANSPORT

La bonne qualité de l'eau est directement liée au bon dimensionnement des canalisations et à leur bon état. Mais la qualité de l'eau dépend aussi de la nature et de l'installation des réseaux privés...

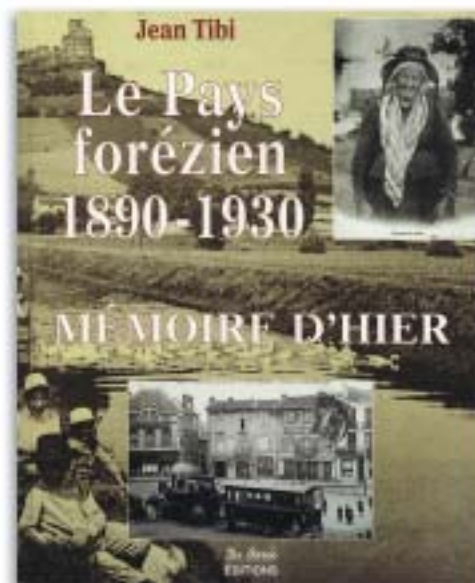
LE JOYAU DANS LA FLEUR DE LOTUS

Après le Sourire du Bouddha, Christian Soleil, d'origine stéphanoise, continue dans la même veine avec ce nouveau livre de contes issus de la tradition bouddhiste. Ces derniers font appel à des métaphores, des symboles très divers pour exprimer la destinée humaine.

Un des enseignements à tirer de ces courts récits c'est que l'homme doit apprivoiser ses désirs, dominer ses passions, ses peurs, ses colères pour atteindre la vérité, la sérénité.



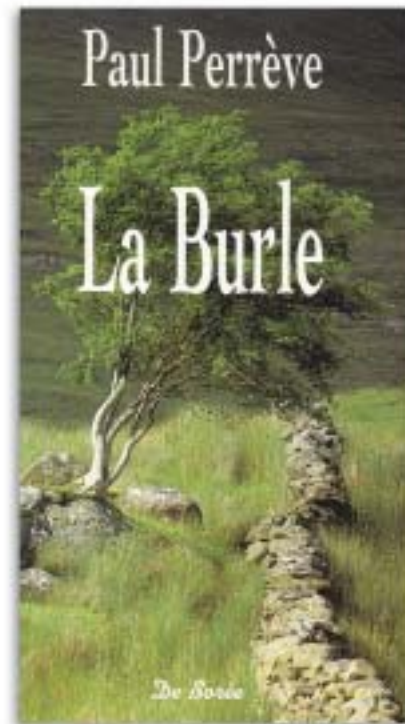
Le joyau dans la fleur de lotus, Editions Bucdom (Christian Soleil)



LE PAYS FORÉZIEN : 1890-1930 (MÉMOIRE D'HIER)

Dans cet ouvrage réunissant plus de 300 cartes postales, l'auteur nous emmène dans une exploration à travers le Forez du début du XX^e siècle. Le commentaire de Jean Tibi, humoristique et détaillé, est vraiment très éclairant pour « décrypter » le précieux témoignage laissé par ces photographies. Grâce à elles, on découvre le fleuve Loire, son bac, ses bateaux, ses ponts... mais aussi ses crues dévastatrices (1907). Les eaux minérales (Badoit, Parot, Brault) et les verreries (Veauche, Saint-Romain-le-Puy) qui furent déjà des fleurons de la région à cette époque ne sont pas oubliées, ni les transports de l'époque : il a existé un tramway entre Chazelles-sur-Lyon et Saint-Symphorien-sur-Coise, un autre entre Veauche et Saint-Galmier... Et, pour clore cet album plein de charme, un clin d'œil à Louis Lépine, préfet et forézien d'adoption.

Le pays forézien : 1890-1930 (Mémoire d'hier) Jean Tibi / Editions de Borée.



LA BURLE

Avec la Burle, Paul Perrève dévoile son expérience de médecin de campagne en Haute Ardèche où il a exercé jusqu'en 1970 avant de s'implanter à Roanne. Le style est nerveux, incisif, lyrique à l'occasion et même haletant à d'autres moments. C'est que la vie dans cette région n'est pas une partie de plaisir. Avec la burle, ce vent hivernal qui balaye le plateau du Haut-Vivarais pendant quatre mois glace jusqu'aux os, il faut souvent partir à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit pour secourir en urgence des patients résidant parfois dans des hameaux isolés sans confort. L'auteur sait restituer l'ambiance contrastée de ces villages avec des personnages attachants, spontanés, accueillants, mais aussi parfois miséreux, en plein désarroi devant la maladie.

Un livre prenant qui brosse une chronique savoureuse de la vie campagnarde dans les années 1950-60.

La Burle de Paul Perrève
Editions de Borée : collection Terre de poche

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU XIX^e SIÈCLE



L'auteur a mené une étude fouillée de l'enseignement secondaire au XIX^e siècle : grandes évolutions sur le plan national (rôle des ministres successifs de l'instruction publique) et mise en place parfois conflictuelle des établissements publics et privés à Saint-Etienne. Le premier collège est autorisé par un décret impérial de 1806. Il deviendra bien plus tard le lycée Claude Fauriel. Des établissements privés verront le jour par la suite, le collège Saint-Michel, les pensionnats Saint-Louis et Sainte-Marie. Le premier lycée public de filles est ouvert en 1894.

Pierre Réjany utilise de nombreux documents originaux d'époque : circulaires, lettres, rapports et discours. Le lecteur découvre la vie quotidienne des élèves décrite avec force détails, les disciplines enseignées, le fonctionnement des bourses, les distributions des prix, les congés...



NEUF PARCS ET JARDINS

Dans le cadre de l'opération « Parcs et jardins de la Loire – Couleurs d'automne », il vous sera possible de découvrir quelques-uns des plus beaux jardins privés que compte notre département. Une occasion à ne pas manquer, le dimanche 20 octobre.



Pour connaître le patrimoine en parcs et jardins de la Loire, le Conseil général, avec l'appui de l'Etat et des associations de propriétaires, a mené une enquête en 1995.

Pas moins de 54 sites ont ainsi été recensés pour leur intérêt historique, paysager ou botanique, représentatifs des principaux styles de jardins. Les parcs paysagers « à l'anglaise » sont plus nombreux que ceux « à la française » comme l'Aubépin ou « Renaissance » comme la Bâtie. La Loire détient les exemplaires les plus remarquables de ces créations du XIX^e siècle en Rhône-Alpes. L'intérêt vient moins des fleurs, plutôt rares, que du dessin du parc et des perspectives qu'il offre sur le paysage environnant.

OUVERTS AU PUBLIC



La Loire détient les exemplaires les plus remarquables de ces créations du XIX^e siècle en Rhône-Alpes

UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

Mais, la plupart de ces parcs et jardins sont privés. Le grand public y a rarement accès, sauf peut-être à l'occasion des journées du patrimoine ou des jardins. Or, le Conseil général souhaite « ouvrir les portes » de ces petits joyaux au plus grand nombre : en effet

il a engagé une politique d'aides financières pour leurs aménagements et il est surtout intervenu dans les travaux rendus nécessaires par la terrible tempête de décembre 1999. Ces parcs qui avaient particulièrement souffert, sont aujourd'hui en partie réhabilités. Neuf de ces sites seront ouverts aux amateurs le 20 octobre prochain. Des

visites commentées par des spécialistes paysagistes, architectes ou botanistes seront organisées pour mieux découvrir l'histoire de ces lieux, leur composition, les espèces cultivées...

Voici comment la Charte de Florence, élaborée en 1981 par le Comité international des jardins historiques, décrit le jardin : « expression des rapports étroits entre la civilisation et la nature, lieu de délectation propre à la méditation ou à la rêverie, le jardin prend ainsi le sens cosmique d'une image idéalisée du monde, un paradis au sens étymologique du terme, mais qui porte témoignage d'une culture, d'un style, d'une époque, éventuellement de l'origine d'un créateur... ».

LES LIEUX OUVERTS AU PUBLIC

Le dimanche 20 octobre, le public pourra visiter de 10h à 17h : les parcs de Bretail (Perreux), Quérézieux (Ecotay), Sury (Sury-le-Comtal), Cornillon (Mably), Combes (Montverdu), Vaugirard (Champdieu), Holtzer (Unieux), Treillard (La Pacaudière) et l'arborétum des grands Murcins (Arcon).

Pour connaître la localisation exacte de ces sites : Service Environnement du Conseil général : 04 77 48 40 23

Pélussin, CAPITALE DU PIL'ART

A Pélussin, le sculpteur **Jean-Luc Bersoult** a aménagé d'anciens ateliers de moulinage de soie en espaces artistiques. Centre de recherche contemporaine, cette galerie de 3 000 m² nichée au cœur du Pilat, accueille depuis mai l'art avec un grand A, c'est-à-dire tous les arts. Tout l'été, 17 artistes ont été invités à Pélussin, par Jean-Luc Bersoult. Des plasticiens du Pilat rhodanien et de la région lyonnaise, mais aussi deux Marseillais, Jean-Pierre Eyraud et Marie Dido, qui ont investi l'étage dans une intervention in situ.

Dès cette rentrée de septembre, d'autres artistes prendront le relais. Jean-Luc Bersoult ne souhaite pas encore dévoiler leurs noms : il a « *plein de projets, mais aucun n'est encore définitivement arrêté* ». Alors, il suffit de patienter...

Centre culturel de recherche artistique contemporaine, lieu-dit «Les Rivières», à Pélussin. Ouvert tous les jours de 14h à 18h. Renseignements au 04 74 48 63 06

L'ENFANCE EN DANGER

« **Maltraitance et résilience** » tels seront les thèmes abordés lors du colloque du 25 octobre prochain organisé par le Conseil général en partenariat avec les Rotary clubs pour tous les professionnels qui s'occupent d'enfants.

Au cours de cette journée, interviendront notamment Michel Manciaux et Tim Guenard. Le premier est professeur émérite de pédiatrie sociale et de santé publique à l'université de Nancy et auteur de nombreux ouvrages. Quant au second, après avoir vécu une enfance difficile et des années de « galère », il accueille, avec sa femme et ses quatre enfants, des jeunes, en mal de vivre, dans sa ferme des Pyrénées. Tous deux mettront l'accent sur la résilience, cette capacité des enfants à se sortir de situations psychologiques difficiles. Les participants se verront remettre le guide sur le signallement « *Brisons le silence* » édité par le Conseil général, le ministère de la Justice avec le concours du Rotary.



MONEO

la carte qui
gagne du terrain



Moneo arrive à Saint-Etienne. Après avoir déferlé sur Tour, Brest, Quimper, puis Poitiers, Montpellier, Bordeaux et Lyon, le porte-monnaie électronique compte bien conquérir la région stéphanoise. Plus de 1 300 artisans et commerçants sud-ligériens sont ainsi actuellement en cours d'équipement d'un terminal adapté aux paiements par carte électronique.

Moneo, pour ceux qui auraient besoin d'un cours de rattrapage, est le plus sûr moyen d'avoir toujours de la « monnaie » (électronique) sur soi. Avec cette carte à puce rechargeable, vous ne serez plus jamais à court d'argent pour régler vos petits achats de la vie courante : pain, journal, café, petite épicerie...

Développée par BMS (Billetterie Monétique Services, qui regroupe les principaux groupes bancaires et financiers français), Moneo est à ce jour commercialisée par l'ensemble des établissements bancaires et financiers de Saint-Etienne et de Loire-Sud. Quant aux Roannais, ils auront accès à ce nouvel outil qui facilite la vie dès novembre prochain. Et si vous vous joigniez aux 500 000 consommateurs qui l'ont déjà adopté sur l'ensemble du territoire ?

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS

GRUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

La Loi « Démocratie de proximité », élaborée par le gouvernement de Lionel Jospin, nous permet de nous exprimer dans ce magazine.

Les Conseillers généraux ne représentent pas seulement leur canton, mais doivent assumer la gestion de l'ensemble du Département, suite aux lois de Décentralisation élaborées par la Gauche en 1982. Pour nous, le Conseil général doit anticiper les réflexions sur différents sujets afin de mener une politique départementale dynamique. Quelques illustrations :

- Concernant l'aménagement du territoire, le Conseil général doit donner un avis sur les périmètres des Schémas de Cohérence Territoriale. Les SCOT permettent de coordonner des différentes politiques publiques menées sur un territoire donné : habitat, développement économique, transports... Nous considérons que l'Assemblée départementale aurait dû mener une réflexion en amont afin d'apporter des éléments pertinents sur leur mise en place, pour que les territoires ne se construisent pas en concurrents mais soient bien complémentaires.

- Force de proposition constructive, notre groupe a contribué à ce que le Département prenne la bonne mesure du développement des Technologies de l'Information et de la Communication. Cela suppose une implication et la mise en place des infrastructures de « haut débit » afin d'inciter les opérateurs à venir là où ils ne viendraient pas spontanément. Mais nous avons surtout prôné un accompagnement dans le développement des usages. Les TIC doivent être accessibles à tous, c'est une question d'égalité.

- En matière de transports publics, nous ne cessons d'affirmer que le Département doit promouvoir leur modernisation, notamment par la création d'un syndicat mixte comme l'autorise la loi. Ceci permettrait d'avoir une dynamique nouvelle dans l'ensemble des transports collectifs à l'échelle de La Loire.

Ces exemples montrent qu'il ne s'agit pas de dépenser plus mais de faire mieux en ayant une vision plus large, prospective et partenariale dans la perspective d'un Département dynamique.

Jean Claude Bertrand,
Président du Groupe de la
Gauche Démocrate et Socialiste
Contact : 04.77.48.42.84

GRUPE DE LA MAJORITE DEPARTEMENTALE

Quelques critiques ont récemment visé la politique routière du Conseil général. Sont notamment mis en cause l'élargissement des routes départementales qui inciterait les automobilistes à la vitesse et la réticence du Conseil général à s'associer à une campagne de prévention à base de figurines placées au bord des routes, campagne organisée par la Préfecture.

Peut-on raisonnablement reprocher au Conseil général d'entretenir, d'embellir et de sécuriser sa voirie ? Tout cet effort (8 millions d'euros investis depuis 1994) concourt au contraire à la sécurité du réseau départemental. Aujourd'hui c'est plus de 100 carrefours qui ont été transformés en giratoires, c'est près de 150 kilomètres de traversées d'agglomérations les plus dangereuses qui ont été requalifiées divisant ainsi par trois le nombre d'accidents aux carrefours et par cinq celui dans les traversées d'agglomérations ! Le département de la Loire fait d'ailleurs plutôt mieux en la matière que ses voisins rhônalpins...

Certes, la route tue. C'est une évidence. Mais lorsqu'un chauffard fauche un groupe de cyclistes ou de promeneurs, à qui la faute ? Aux constructeurs automobiles, à l'entretien des routes ou au chauffard ? Il est trop facile de toujours transférer la responsabilité individuelle sur les pouvoirs publics. La sécurité routière est un problème trop grave et trop dramatique pour en faire un sujet de polémique politique. L'aborder ainsi est la preuve de la plus insigne démagogie.

Que la Préfecture ait entrepris une campagne de sensibilisation aux problèmes de sécurité routière est une bonne chose, qui relève de sa seule compétence, bien que l'on puisse douter de son efficacité dans la durée. Plusieurs départements ont déjà mis en œuvre ce type d'actions, comme la Saône-et-Loire, la Haute-Savoie ou la Haute-Loire, sans que leurs statistiques s'en soient améliorées pour autant.

Mettre des policiers le long des routes serait absolument plus performant. Mais cela aussi relève de la compétence de l'Etat et pas de celle du Conseil général. Pour autant, nous sommes convaincus de la volonté du nouveau gouvernement de tout mettre en œuvre pour que cette tâche de sécurité publique soit menée à bien et dans les meilleurs délais.

Hubert Pouquet,
Conseiller général, Vice Président délégué à la voirie
départementale et aux transports non scolaires

GRUPE COMMUNISTE ET PARTICIPATION CITOYENNE

La loi de proximité, votée par le précédent gouvernement fait obligation aux collectivités de laisser s'exprimer les membres de l'opposition à travers leurs publications.

Les élus du Groupe Communiste et Participation Citoyenne entendent le faire dans un esprit ouvert et constructif comme au sein de leurs commissions respectives et assemblées plénières.

Lors de la session du 1^{er} juillet, nous avons noté avec satisfaction quelques points qui nous paraissent intéressants. Dans le domaine social, nous relevons l'action en direction des bénéficiaires du RMI et les initiatives partenariales qui devraient être confortées entre les CCAS et les services sociaux du Conseil général afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles en matière d'insertion professionnelle, de santé et pour l'habitat. Nous apprécions également que l'institution départementale ait tenu ses engagements à l'égard du personnel en créant, sur l'exercice budgétaire 2002, 48 postes dans le cadre de la mise en place des 35 heures

Nous regrettons cependant qu'au cours de cette session, la majorité du Conseil général n'ait pas fait mention de la conjoncture économique départementale, plus particulièrement dans le textile et à GIAT Industries mais aussi dans le domaine agricole notamment chez les éleveurs bovins.

D'importants plans de licenciements ou de mutations du personnel se profilent dans ces deux secteurs d'activité, longtemps fer de lance de l'économie ligérienne.

Il nous semble nécessaire de tout mettre en œuvre pour conserver et conforter l'existant, impulser une dynamique de diversification industrielle et tertiaire, soutenir notre agriculture.

Dans le domaine du développement, si on peut apprécier les efforts faits en matière de technologies de l'information et de la communication, on peut constater un manque de volontarisme au niveau des aménagements des axes routiers (A89 -RN7) et ferroviaires pourtant nécessaires à l'expansion économique de notre département.

Pour toutes ces raisons, notre Groupe s'est abstenu lors du vote du Budget Supplémentaire.

René Lapallus, Alain Pecel,
Marc Petit, Serge Vray,



Vous souhaitez de plus amples renseignements sur la Convention départementale ? Vous désirez rejoindre l'équipe de coordination AFM - Téliethon Loire ? Un seul numéro : 04 77 95 24 69



Louis Lépine, l'inventeur du

Le nom du préfet Lépine est à jamais attaché à celui du concours-exposition qu'il inventa en 1901 pour dynamiser le secteur de la fabrication de jouets à Paris. Longtemps préfet de police de Paris, ses attaches avec la Loire sont particulièrement solides.

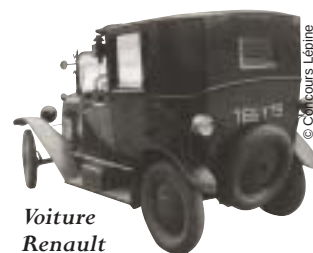
Louis Lépine débute ses études à Lyon. Il les poursuit à Paris et en Allemagne. Lorsque la guerre de 1870 éclate, il s'engage dans les Mobiles de Lyon et est envoyé à Belfort. Le jeune sergent-major s'y distingue par une ténacité et un courage qui lui valent une balle dans le bras et la médaille militaire. Après des études de droit, il exerce la profession d'avocat jusqu'en 1877.

Cette année-là, le personnel des préfectures est profondément renouvelé. La carrière administrative le tente. Il passe les concours et devient sous-préfet, d'abord à Lapalisse, puis à Montbrison où il rencontre celle qui partagera pendant 20 ans sa vie et dont la disparition lui laissera un grand vide. Après ses affectations à Langres et à Fontainebleau, il est nommé préfet de Châteauroux.

Pendant 4 ans, il effectue un séjour à Paris en qualité de secrétaire général de la préfecture. Dans la Loire, il exerce les fonctions de Préfet de 1891 à 1893.

concours d'inventeurs

Là, il fait preuve à nouveau d'un immense courage. Le 16 décembre 1892, un coup de grisou tue 73 mineurs au puits de la Manufacture. Il prend place dans la première benne qui descend pour tenter de récupérer les survivants. Pour cet acte, il se voit décerner la médaille d'or de sauvetage qu'il portera avec plus de fierté que le grand cordon de la Légion d'honneur.



Voiture Renault
(Exposition de 1927).

La première mobylette
(Exposition de 1934).



Le premier combiné individuel
Exposition de 1935.

Ce sens du dévouement, de la bravoure et d'une certaine idée de l'ordre lui permettent de devenir un préfet de police de Paris particulièrement apprécié des agents placés sous ses ordres mais aussi de la population. En 1900, la concurrence étrangère plonge dans le marasme les fabricants de jouets parisiens. Lépine prend alors l'initiative de créer un concours-exposition destiné à promouvoir les inventeurs.

En un siècle d'existence, son initiative permet de présenter notamment le stylo à bille, l'hélice à pas variable, le moteur à deux temps, le fer à repasser à vapeur, les verres de contact. A sa retraite, Louis Lépine revient dans notre département et le représente à la Chambre des Députés de 1910 à 1914. Il s'éteint à Paris en 1933.

Palmarès du Concours Lépine International de Paris 2002



Martine Losego :

Chariot motorisé Let's Go
Prix du Président de la République et Prix Club Téléachat.

Zygo Pve :

Twil MCC2 et MCC3, véhicules 2 et 3 roues électriques

Trophée du Concours Lépine et Prix Club Téléachat.

Raymond Garcia :

Tréteau Dahut
Prix du Président du Concours Lépine.



renseignements :
CONCOURS LÉPINE
12, rue Beccaria - 75012 Paris
Tél : 01 40 02 04 50
www.concours-lepine.com
crslepine@concours-lepine.com

Daniel Kawka

Actuel directeur musical de l'Ensemble Orchestral Contemporain (EOC), Daniel Kawka est aussi le directeur artistique de la première édition du Festival Boulez, qui se tiendra dans différents lieux du département de la Loire du 18 au 24 novembre prochain (voir le Supplément de Loire Magazine). L'occasion de mieux faire connaissance avec l'homme.



Tout pour la musique... contemporaine

Né à Firminy, Daniel Kawka a très vite entrepris des études instrumentales et théoriques, validées par des distinctions telles que le Prix d'analyse et de direction d'orchestre et le Prix de la Fondation de France. A la tête de l'EOC et sa formation élargie, le Nouvel Orchestre, il mène aujourd'hui une carrière internationale. Il est invité par de nombreux orchestres tant en France qu'à l'étranger. En 1999, le Conseil général l'a nommé directeur artistique du Festival L'Été musical. Manifestement satisfait de son choix, il lui a cette année renouvelé sa confiance en le chargeant de la direction musicale du Festival international Pierre Boulez. Une nouvelle mission qui réjouit au plus haut point Daniel Kawka, grand admirateur du compositeur et défenseur opiniâtre de la création contemporaine : « J'ai la conviction que la musique contemporaine n'est plus réservée à une élite, se félicite-t-il. Elle touche de plus en plus le jeune public, qui ne possède de nos jours aucun a priori musical ». Et de préciser : « La création d'un tel événement n'est pas une victoire personnelle, c'est une victoire pour tous les compositeurs d'aujourd'hui ».

UN FESTIVAL D'AUTOMNE

L'Été musical se déroulant, avec le succès que l'on sait, au cours de la période estivale, le Conseil général a souhaité créer son pendant en automne. Mais ce choix n'est pas arbitraire : il coïncide en effet avec la 3^e édition de la Biennale Internationale Design de Saint-Etienne (du 16 au 24 novembre), qui a d'ailleurs inscrit le festival dans ses « manifestations musicales ».

La programmation du Festival Boulez s'est élaborée à partir des œuvres du compositeur internationalement reconnu, né à Montbrison il y a 77 ans, de celles qui l'ont inspiré et de celles qu'il a inspirées. C'est pour cette raison que cette ville accueillera l'un des cinq concerts de la manifestation, le 19 novembre. Pour leur part, les Halles stéphanoises (espace culturelle Louis Mazerat) recevront le concert d'ouverture, où seules des œuvres de Pierre Boulez seront interprétées. Et Daniel Kawka de commenter le choix du lieu : « Cela correspond à une volonté de faire sortir la musique des temples ».

“ J'ai la conviction que la musique contemporaine n'est plus réservée à une élite ”

Quant à la troisième soirée, une « grande soirée », selon lui, elle se déroulera au Palais des Sports d'Andrézieux-Bouthéon et sera animée par le Royal Philharmonic Orchestra of London. Le quatrième concert, sûrement le plus audacieux, réunira l'œuvre de Bach et de Boulez à l'Espace Le Corbusier de Firminy, l'occasion de prouver que « Boulez est aussi classique et intemporel que Bach » et que « Bach était, à son époque, aussi moderne que Boulez aujourd'hui ». Le dernier rendez-vous du festival aura, de son côté, lieu au Musée d'Art moderne de Saint-Etienne, lequel accueille l'EOC en résidence depuis maintenant plusieurs saisons. D'ailleurs, c'est l'EOC lui-même qui se produira ce soir-là avec l'ensemble vocal de Stuttgart, sous la direction de Daniel Kawka. Un Daniel Kawka qui ne chôme décidément pas puisqu'il prépare d'ores et déjà l'édition 2003 pour laquelle la présence du maître, Pierre Boulez en personne, est d'ailleurs annoncée à la tête de l'Ensemble Intercontemporain.

Pour que **chaque**
citoyen accède
à la culture
numérique

Pour **développer**
les échanges et le
partage
d'informations

Pour **soutenir**
l'activité
économique



Le **Conseil général** **de la Loire en Rhône-Alpes** lance la **CyberLoire**

1 5 M I L L I O N S D ' E U R O S I N V E S T I S S U R 3 A N S



hautdébit

D'ici 2003, connexion
de tous les cantons
du département
au haut débit.



cybercentre

Implantation d'une trentaine
de cybercentres pour initier
et sensibiliser la population.



cyberbureau

Création d'outils et de services
internet pour les acteurs
de l'éducation, des collectivités et
du développement économique.